

M. Maxime RIVIERE - Chers collègues,

Le privilège de l'âge me donne aujourd'hui l'honneur d'occuper, pour un bref instant, le fauteuil de Maire.

Je ne profiterai pas de cette occasion pour vous infliger -après tout ce que nous avons entendu durant ces dernières semaines- un long discours.

Vous permettrez seulement à votre doyen, après toutes ces joutes électorales parfois vives, d'émettre le souhait que le nouveau Conseil qui suit les élections du 6 mars se mette rapidement au travail.

De quelque horizon politique que nous soyons, nous ne devons plus être ici que des collègues animés du même désir, celui de répondre pleinement au mandat pour lequel les Dionysiennes et Dionysiens nous ont élus.

Conformément à la loi, M. RIVIERE donne lecture des articles L. 122-4 et L.122-5 alinéas 1 et 2 du Code des Communes avant de procéder à l'élection du Maire.

M. Maxime RIVIERE - Maintenant Mesdames et Messieurs, nous allons procéder à l'élection du Maire. Je reçois les candidatures.

M. Marc GERARD - Nous proposons la candidature de Monsieur Auguste LEGROS.

M. Maxime RIVIERE - Y a-t-il d'autres candidats ?
Je déclare le scrutin ouvert. Nous passons au vote. Vous trouverez les bulletins de vote à l'intérieur de vos dossiers. Vous devez y inscrire le nom et le prénom.

VOTE

M. RIVIERE demande aux deux plus jeunes Conseillers de bien vouloir assister au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, Monsieur Auguste LEGROS est donc proclamé MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS.

Il prend place au fauteuil de la présidence au milieu des applaudissements de ses collègues et du public présent dans la salle.

LE MAIRE - Mes chers collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous me faites pour la quatrième fois, et je vous assure que je vais poursuivre la tâche que j'ai entreprise depuis déjà 13, 14 ans avec tous ceux qui voudront bâtir, et continuer à bâtir, Saint-Denis.

Il est évident que nous avons été élus sur un programme politique que nous devons défendre. Il est donc tout à fait normal que nous composions la municipalité de Saint-Denis et que nous appliquions ce programme.

Je pense que j'aurai le concours de tous dans cette affaire.

Je pense surtout que les Dionysiens attendent de nous que nous mettions tout en oeuvre pour les engagements que nous avons pris au cours de cette campagne et qui étaient déjà des engagements antérieurs concernant en particulier le logement et l'emploi. C'est donc sur ces deux points essentiels que nous allons mettre l'accent. Cela ne veut pas dire pour autant que nous allons négliger les autres points, mais les autres points constituent un travail auquel nous sommes plus habitués. Par contre, il y a là des actions nouvelles que nous devons essayer de mettre en oeuvre pour les six années à venir.

J'espère pouvoir avoir le concours non seulement des fonds des Dionysiens, mais encore des fonds gouvernementaux, pour cette oeuvre qui s'avère difficile.

En tout cas, merci pour votre confiance.

Applaudissements.

*

*

*

LE MAIRE - L'ordre du jour appelle, après l'élection du Maire, la détermination du nombre des adjoints.

Je précise que le nombre des adjoints ne doit pas excéder 30 % de l'effectif total.

Je propose le chiffre de 16 adjoints.

Mise aux voix, cette proposition est ADOPTÉE A LA MAJORITE (10 ABSTENTIONS).

LE MAIRE - Le nombre des adjoints est donc fixé à 16. Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints.

A LA MAJORITE, le Conseil choisit pour secrétaire Monsieur Marc GERARD.

*

*

*

LE MAIRE - Nous allons donc procéder à l'élection du premier adjoint.

Candidat : M. HOARAU Marcel Jules

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, Monsieur HOARAU Marcel est donc proclamé PREMIER ADJOINT.

M. HOARAU - Mes chers collègues, je vous remercie de votre confiance. Je tâcherai de m'en montrer digne.

Applaudissements.

*

* *

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Candidat : M. GERARD Marc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, Monsieur GERARD Marc est donc proclamé DEUXIEME ADJOINT.

M. GERARD - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous me faites, et j'espère, qu'en équipe, nous pourrons continuer à bien travailler pour faire progresser et développer Saint-Denis.

*

* *

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Candidat : M. BOURHIS Camille

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, M. BOURHIS Camille est donc proclamé TROISIEME ADJOINT.

M. BOURHIS - Chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me faire. Je vous prie de croire à tout mon dévouement pour servir notre ville de Saint-Denis.

*

* *

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Candidat : M. BOYER Eric

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, M. BOYER Eric est donc proclamé QUATRIEME ADJOINT.

M. BOYER - Permettez-moi Monsieur le Maire et chers collègues de vous remercier pour votre confiance. Je continuerai, avec vous et avec toutes les forces vives de Saint-Denis, à me battre pour la primauté de l'homme sur l'individu.

*

* *

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Candidat : M. PAYET Aristide

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	11

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, Monsieur PAYET Aristide est donc proclamé CINQUIEME ADJOINT.

M. PAYET - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie pour toute la confiance que vous me faites. Vous pouvez compter sur mon dévouement pour la défense des intérêts généraux de la Commune de Saint-Denis.

*

* *

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Candidat : M. CHANE-KUNE Maurice

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	11

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, M. CHANE-KUNE Maurice est donc proclamé SIXIEME ADJOINT.

M. CHANE-KUNE - Mesdames, Messieurs et chers collègues, merci ; et pour la construction de Saint-Denis demain, je vous dis : je suis prêt.

*

* *

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT

Candidat : M. FONTAINE Frantz

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	11

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, M. FONTAINE Frantz est donc proclamé SEPTIEME ADJOINT.

M. FONTAINE - Monsieur le Maire, mes chers collègues, merci de votre confiance. Comptez sur mon profond dévouement.

*

* *

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

000008

Candidat : M. DUPUIS Jean-Marie

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	45
Bulletins blancs	:	10

A LA MAJORITE DE 45 VOIX, M. DUPUIS Jean-Marie est donc proclamé HUITIEME ADJOINT.

M. DUPUIS - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous m'avez faite, et, hier comme aujourd'hui, je suis à la disposition des habitants de St-Denis.

*

* *

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

Candidat : M. LEFEVRE Gérard

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	11
Nul	:	1

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, M. LEFEVRE Gérard est donc proclamé NEUVIEME ADJOINT.

M. LEFEVRE - Monsieur le Maire, chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder. Je vous prie de croire que je continuerai à oeuvrer sans compter pour le bien-être de Saint-Denis. Merci.

*

* *

ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

Candidat : Mme LEGROS Florelle

Un premier vote est annulé en raison du nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 56

Il est procédé à un second vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, Mme LEGROS Florelle est proclamée DIXIEME ADJOINT.

v v v v v

Mme LEGROS - Je remercie Monsieur le Maire et tous les membres du Conseil Municipal. Je tâcherai de mener à bien les responsabilités qui me seront confiées.

*

* *

ELECTION DU ONZIEME ADJOINT

Candidat : Mme FONTAINE Gabrielle

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	11

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, Mme FONTAINE Gabrielle est donc proclamée ONZIEME ADJOINT.

Mme FONTAINE - Je remercie Monsieur le Maire et mes collègues de la confiance qu'ils me font. Je m'engage solennellement à m'en montrer digne.

*

* *

ELECTION DU DOUZIEME ADJOINT

Candidat : Mme BLARD Moline

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	11

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, Mme BLARD Moline est donc proclamée DOUZIEME ADJOINT.

Mme BLARD - Monsieur le Maire, chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous me faites, et comptez sur mon dévouement

*

* *

ELECTION DU TREIZIEME ADJOINT

Candidat : M. MANES Gilbert

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	10
Nuls	:	2

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, M. MANES Gilbert est donc proclamé TREIZIEME ADJOINT.

M. MANES - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de votre confiance. J'espère que, suivant la voie tracée par ceux qui m'ont précédé ici, je contribuerai à la prospérité et aussi à la tranquillité des Dionysiens, et par là même je crois à celle de la Réunion toute entière.

*

* *

ELECTION DU QUATORZIEME ADJOINT

Candidat : M. BOX Daniel

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	44
Bulletins blancs	:	10
Nul	:	1

A LA MAJORITE DE 44 VOIX, M. BOX Daniel est donc proclamé QUATORZIEME ADJOINT.

M. BOX - J'avais espéré qu'avec un nom si court, certains auraient pu faire l'effort d'écrire, et que j'aurais pu remercier 54 collègues ce soir. Je vois que l'opposition est très constructive ; j'espère qu'elle le sera un peu plus demain.

*

* *

ELECTION DU QUINZIEME ADJOINT

Candidat : M. VICTORIA René Paul

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	43
Bulletins blancs	:	12

A LA MAJORITE DE 43 VOIX, M. VICTORIA René Paul est donc proclamé QUINZIEME ADJOINT.

M. VICTORIA - Monsieur le Maire, mes chers collègues, merci pour votre confiance. Ensemble nous travaillerons et nous construirons le Saint-Denis de demain pour le mieux-être de tous, dans la voie du progrès économique, la voie du progrès social et culturel.

*

* *

ELECTION DU SEIZIEME ADJOINT

Candidat : M. RIVIERE Maxime

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	:	55
Suffrages exprimés	:	45
Bulletins blancs	:	9
Nul	:	1

A LA MAJORITE DE 45 VOIX, M. RIVIERE Maxime est donc proclamé SEIZIEME ADJOINT.

M. RIVIERE - Je vous remercie mes chers collègues pour la confiance que vous venez de me témoigner. Comme depuis 18 ans que je siège à la Mairie de Saint-Denis, je m'efforcerais de toujours rester ce que je suis, faire le maximum pour le bien-être des habitants de Saint-Denis.

*

* *

u à la Préfecture
de La Réunion

20.04.83

LE MAIRE - Nous allons passer maintenant à la détermination des membres des commissions.

La répartition des tâches de chaque commission ainsi que la liste du personnel communal de cadre "A" vous ont été remises à l'instant.

Comme vous pouvez le remarquer, le projet de commissions qui vous est soumis comporte les commissions traditionnelles, à savoir : la Commission des Finances et de la programmation, la Commission de Travaux Publics, la Commission de l'éducation, de la Culture et du Temps Libre, et la Commission des affaires générales et sociales.

Cependant, ainsi que je vous l'annonçais en début de séance, l'accent sera particulièrement mis sur le logement, les affaires économiques et l'emploi.

Je vous propose donc la création de deux commissions nouvelles : la Commission du Logement et du Cadre de Vie, et la Commission pour les affaires économiques et l'emploi.

En conséquence, êtes-vous d'accord pour la création de ces six commissions.

Cette proposition EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

LE MAIRE - D'autre part, il s'agit maintenant de déterminer le nombre de membres par commission. Je vous propose 10 membres par commission.

M. GERARD Gilbert - Pourquoi devrait-on limiter ce nombre à 10 ? Sur ce point, il me semble que le Code des Communes prévoit un nombre illimité de participants. Vous voulez limiter ce nombre à 10. Supposons que 15 personnes se portent candidates ; comment fera-t-on pour éliminer le surplus ?

LE MAIRE - Par la procédure du vote...

M. GERARD Gilbert - Je ne suis pas d'accord... A mon avis, tout le monde peut s'inscrire dans une commission...

LE MAIRE - Je pose la question à l'assemblée : est-ce que vous êtes d'accord pour le nombre de 10 par commission ?

M. GERARD Gilbert - Je demande plus.

LE MAIRE - Vous demandez combien ?

M. GERARD Gilbert - 10, 15, 20...

LE MAIRE - Pourquoi pas 55 ? Soyons sérieux... 10 par commission, et ceci correspond à autant de membres que l'on veut...

Mis aux voix, le Conseil Municipal décide A LA MAJORITE (2 ABSTENTIONS : MM. GERARD Gilbert et ZITTE Guy Max) de limiter à 10 le nombre de membres par commission.

LE MAIRE - Nous allons donc procéder par ordre et passer au vote des membres de la Commission de Finances et de la Programmation. Quels sont les candidats ?

M. GERARD Marc - Monsieur le Maire, nous proposons la candidature de :

- . M. Marcel HOARAU
- . M. Jean-Marie DUPUIS
- . M. Abdoul-Hack AFFEJEE
- . M. Henri ATECTAM
- . M. Aristide PAYET
- . M. René Paul VICTORIA
- . M. Jack AFFEJEE
- . M. Nicolas MOUTOUSSAMY
- . M. Jean Marc NATIVEL
- . M. Jean HIN TUNG

LE MAIRE - Est-ce qu'il y a d'autres candidats ?

M. GERARD Gilbert se porte également candidat.

M. ANNETTE Gilbert - Monsieur le maire, apparemment les portes des commissions sont fermées aux membres de la minorité. Je voudrais savoir s'il s'agit d'une position de principe ou si cette attitude sera la même pour les autres commissions.

U U U U U

M. GERARD Gilbert - Il faudrait savoir si c'est conforme au Code des Communes.

LE MAIRE - Le Code des Communes ne fixe pas de nombre...

M. GERARD Gilbert - Pourquoi donc a-t-on voulu limiter à 10 ?

LE MAIRE - C'est le Conseil qui l'a limité à 10.

M. GERARD Gilbert - Est-ce que le Conseil avait le droit de le faire ?

LE MAIRE - Le Conseil Municipal a le droit de fixer le nombre et de déterminer les membres des Commissions.

M. GERARD Gilbert - D'après les documents en ma possession, il est dit que les Conseillers sont libres de s'inscrire dans les Commissions. Vous privez les Conseillers de tout travail en commission.

LE MAIRE - Vous faites un recours...

M. GERARD Gilbert - C'est ce que je compte faire....

M. ANNETTE Gilbert - Monsieur le Maire, je souhaiterais connaître votre position sur la participation des membres de la minorité dans les commissions.

LE MAIRE - Je dois vous dire que mes collègues se sont réunis et sont tombés d'accord sur les noms proposés, d'une part. Il s'agit d'un vote secret et je ne peux à l'avance vous dire comment ils vont voter, d'autre part, étant donné que nous ignorions s'il y avait d'autres candidats. Enfin, c'est conforme quand même à l'esprit de ce qui s'est passé dans toutes les communes. Elus suivant un programme, il est normal que nous défendions ce programme. Il appartient à "l'opposition minoritaire" de critiquer de contester et de contrôler. Vous ne pouvez pas, vous, défendre notre programme ?

M. ANNETTE Gilbert - Mais nous pouvons, à l'intérieur des commissions, apporter des propositions...

LE MAIRE - N'importe quel conseiller peut être entendu par les commissions.

M. GERARD Gilbert - Si les commissions jugent nécessaire de l'entendre.

LE MAIRE - Il n'y a pas à juger. Toute demande de se faire entendre, faite par tout conseiller, sera acceptée par les commissions

M. GERARD Gilbert - Je considère qu'il n'est plus utile que j'assiste plus longtemps à cette mascarade, et je préfère me retirer.

(MM. GERARD Gilbert et ZITTE Guy quittent la séance à 18 H 35).

M. ANNETTE Gilbert - Nous demandons une interruption de quelques secondes.

LE MAIRE - Est-ce que tout le monde est d'accord pour une interruption de séance?

Vous restez sur place, vous sortez ? Qu'est-ce que vous faites ?

M. ANNETTE Gilbert - Nous restons sur place.

LE MAIRE - D'accord.

M. ANNETTE Gilbert - Je vous en remercie.

*

* * *

M. ANNETTE Gilbert - Monsieur le Maire, je voudrais vous demander si pour toutes les commissions, des listes ont été proposées.

LE MAIRE - Je ne pourrai pas être affirmatif, mais je suppose.

M. ANNETTE Gilbert - Nous constatons donc que par cette attitude vous fermez la porte des commissions aux élus de l'opposition. Nous constatons par ailleurs que ce n'est pas l'attitude adoptée par les communes détenues par les partis de la "majorité présidentielle", et nous considérons qu'étant donné l'ordre du jour, nous n'avons plus rien à faire là aujourd'hui.

LE MAIRE - Je dois vous dire que vous vous avancez en affirmant que les municipalités de la "majorité présidentielle" ont adopté une autre attitude. A ma connaissance, je n'en connais aucune. D'autre part, je vous le répète, vous pourrez vous faire entendre de toutes les commissions. Par ailleurs, je pense que si vous aviez voulu établir un consensus vous auriez cherché à me contacter avant ; alors que vous êtes arrivés à la séance sans même me dire bonjour ; vous n'avez coopéré d'aucune manière en votant blanc ; aussi je ne vois pas pourquoi à un moment donné nous devrions changer d'attitude.

M. GERARD Marc - Nous proposons la liste suivante :

- . M. BOURHIS Camille
- . M. LEFEVRE Gérard
- . M. HOARAU Raoul
- . M. AFFEJEE Jack
- . M. MANES Gilbert
- . M. KICHENIN Axel
- . M. NATIVEL Jean-Marc
- . M. PAYET Paul
- . M. VITRY Michel
- . M. DE LA HOGUE Jean Marie

PAR UN VOTE MAJORITAIRE DE 44 VOIX POUR, les dix noms proposés sont acceptés pour faire partie de la COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS.

*

* *

COMMISSION POUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES ET L'EMPLOI

M. GERARD Marc - Nous proposons :

- . M. DINDAR Ibrahim Daoud
- . M. BOX Joseph Daniel
- . M. HIN TUNG Jean
- . M. PATEL Issop
- . M. ATECTAM Henri
- . M. PERSONNE Serge
- . M. DUPUIS Jean Marie
- . M. MAHE Francis
- . M. VITRY Michel Gérald
- . M. LAW KOUN MA THON Roland

PAR UN VOTE MAJORITAIRE DE 44 VOIX POUR, les dix noms proposés sont acceptés pour faire partie de la COMMISSION POUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES ET L'EMPLOI.

*

* *

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU TEMPS LIBRE

M. GERARD Marc - Nous proposons :

- . M. BOYER Eric
- . Mme LEGROS Florelle
- . Mme FONTAINE Gabrielle
- . M. DINDAR Ibrahim Daoud
- . Mme OLLIVIER Eliane
- . M. VICTORIA René Paul
- . M. DE BALBINE Alexandre
- . M. LICHARDY André
- . Mme TURENNE Rose May
- . M. FERRERE François

000016

M. ANNETTE Gilbert - Je peux vous dire, pour votre information qu'à Saint-Pierre, les commissions sont ouvertes aux membres l'opposition, contrairement à ce que vous dites.

M. HOARAU Jacques - Au Port également.

(Les 9 Conseillers du parti "de la majorité présidentielle" quittent la séance à 18 H 40).

*

* *

LE MAIRE - Nous ne devons prendre que 10. Je vous rappelle que M. GERARD Gilbert est toujours candidat. Les élus doivent obtenir la majorité absolue, soit 28 voix. C'est un scrutin de liste ; vous pouvez rayer et rajouter les noms que vous voulez. Le scrutin est ouvert.

PAR 44 VOIX, SONT ELUS POUR FAIRE PARTIE DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DE LA PROGRAMMATION :

- . M. Marcel HOARAU
- . Jean-Marie DUPUIS
- . Abdoul-Hack AFFEJEE
- . Henri ATECTAM
- . Aristide PAYET
- . René Paul VICTORIA
- . Jack AFFEJEE
- . Nicolas MOUTOUSSAMY
- . Jean Marc NATIVEL
- . Jean HIN TUNG

*

* *

COMMISSION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

M. GERARD Marc - Nous proposons la candidature de :

- . M. Marc GERARD
- . M. Roland LAW KOUN MA THON
- . M. Issop PATEL
- . Mlle Marie Claude DOUYERE
- . M. Paul PAYET
- . M. Serge CAZANOVE
- . M. Gérard LEFEVRE
- . M. Serge PERSONNE
- . M. André LICHARDY
- . M. Raoul HOARAU

PAR UN VOTE MAJORITAIRE DE 44 VOIX POUR, les dix noms proposés sont acceptés pour faire partie de la COMMISSION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE.

*

* *

PAR UN VOTE MAJORITAIRE DE 44 VOIX POUR, les dix noms proposés sont acceptés pour faire partie de la COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU TEMPS LIBRE.

*

* *

COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES

M. GERARD Marc - Nous proposons :

- . M. Maxime RIVIERE
- . M. Maurice CHANE-KUNE
- . Mme Mogine BLARD
- . Mme Gabrielle FONTAINE
- . M. Fred TANDRYA
- . M. François FERRERE
- . M. Gérard LAURET
- . Mme Rose May TURENNE
- . Mme Marie Louise PAYET
- . Mme Eliane OLLIVIER

PAR UN VOTE MAJORITAIRE DE 44 VOIX POUR, les dix noms proposés sont acceptés pour faire partie de la COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES.

*

* *

LE MAIRE - Je dois vous dire que nous tenons à affirmer ici que les employés communaux peuvent avoir, comme tout le monde, des opinions politiques et ne seront donc pas inquiétés en ce qui concerne leurs engagements politiques à l'occasion de ces dernières élections.

Je vous annonce que demain sera une journée chômée et payée pour les employés de mairie. (Applaudissements)
Il y aura néanmoins les permanences d'usage ; l'abattoir fonctionnera aussi et les employés pourront avoir congé samedi.

Par ailleurs, nous prévoyons -mais il faut que nous en parlions d'abord au Vice-Recteur- la journée de vendredi comme journée de congé pour les écoles.

*

* *

LE MAIRE - Je vous signale que le prochain Conseil Municipal aura lieu mercredi prochain à 17 H 30.

Avant de nous séparer, je vous demande de renvoyer à la séance de mercredi l'élection des représentants de la municipalité auprès des organismes extérieurs.

D'autre part, je demande à tous les adjoints élus de se réunir vendredi 18 mars prochain à 15 heures dans la salle des adjoints.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
20.04.83

LE MAIRE déclare close LA DEUXIEME SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL.
Il est 19 H 30 mn.

Le doyen d'âge du Conseil,

Le Secrétaire,

Le Maire,



Maxime RIVIERE



Marc GERARD



LEGROS